Association
des Bibliothécaires
de France

Région Franche-Comté

C.A. du 21 mars 2022

Conseil d'administration ABF-FC du 21 mars 2022

Ordre du jour : préparation de la journée d'étude 2022.

En présence de : Christophe, Véronique, Amandine, Christelle, Adeline, Claude.

Icône pdf Télécharger le compte-rendu

Un nouveau point sur les conférences du matin et les intervenants potentiels de la table ronde de l'après-midi.

1. – Abandon de la recherche d'un intervenant supplémentaire

Nous avions évoqué, au cours de la réunion précédente du 14 mars, l'idée de faire intervenir un conférencier pour présenter le concept des tiers-lieux de manière très générale. Or, il est évident que Mathilde Servet est tout à fait en mesure de remplir ce rôle.

2. – Les conférences du matin

Il est donc décidé que Mathilde Servet, première intervenante du matin, réalisera cette présentation.

Viendra ensuite le tour d'Aurélie Bertrand de nous présenter le concept sous un angle plus pratique, dans son application aux bibliothèques, tout en restant dans un cadre assez général et théorique.

Enfin, Sophie Agié-Carré, responsable du projet Troisième Lieu du Parc Sud, et de la médiathèque des Fontenelles (ville de Nanterre) abordera l'aspect élaboration et mise en œuvre d'une création de troisième lieu culturel.

3. – Côté Suisse

La médiathèque de Vevey constituerait un exemple intéressant de ce qui se fait chez nos voisins. Christelle a pris contact avec son responsable. A défaut d'être présent, peut-être sera-t-il en mesure de fournir une présentation du lieu sous forme de diaporama ou de vidéo ? A suivre…

4. – Autres pistes à explorer

Véronique va contacter Pascale Eglin (médiathèque de Montbéliard). Une évolution de cet établissement en troisième lieu étant en cours de réflexion, peut-être Pascale pourrait-elle venir nous en faire un retour lors de la table ronde ?

Véronique se renseignera également du côté de Belleherbe [25] où la reconversion d'un ancien presbytère en médiathèque se fait dans une démarche de réflexion pour laquelle les habitants d'une dizaine de communes du plateau ont été sollicités, et à laquelle ils participent.

5. - A propos de la Foyothèque (Nommay)

Suite à sa rencontre avec Maud, la responsable de la nouvelle médiathèque de Nommay [25], il ne fait aucun doute pour Adeline que cet endroit est en adéquation avec ce que l'on attend d'un tiers-lieu. Sollicitée pour venir le présenter lors de la J.E., Maud ne sait pas si elle sera disponible ce jour-là. (Éventuellement, à défaut, une brève présentation en images ?)

6. – Le choix du lieu

Christophe prévoit d'officialiser une demande d'utilisation d'un amphithéâtre, pour accueillir la journée d'étude.

Il est quasiment acquis qu'elle aura bien lieu à Vesoul.

7. – Divers

Au détour de nos échanges, il nous est apparu que la prochaine journée d'étude pourrait avoir pour sujet la communication des bibliothécaires avec leurs élus, s'agissant de la mise en œuvre de la récente loi sur les bibliothèques.

Une prochaine réunion du C.A. , en visioconférence, est prévue.